



POUR UNE POLITIQUE RAISONNABLE DE L'ÉNERGIE  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS L'ARC  
JURASSIEN  
<http://pl-bejune.ch>

Communiqué aux médias

31 mai 2022

## Parc éolien de Jeanbrenin : la démocratie a parlé

**Contrairement aux riverains concernés, Paysage Libre BEJUNE ne fera pas recours contre le projet éolien de Jeanbrenin, que les assemblées communales de Corgémont et Cortébert avaient largement approuvé en juin 2021. L'association déplore cependant que le Canton n'ait pas obligé BKW SA à opter pour une densification du site de Mont Crosin, où les trois éoliennes prévues à Jeanbrenin auraient parfaitement trouvé leur place.**

Les attaques contre la démocratie deviennent monnaie courante en Suisse dès lors qu'il est question de grandes infrastructures énergétiques. Simonetta Sommaruga a mis en consultation un projet de réforme de la loi sur l'énergie qui veut retirer aux communes tout droit de se prononcer sur les grands projets. Jugeant malgré tout le projet trop timoré, l'USAM, la faïtière des PME, joue la surenchère et affirmait il y a peu dans la NZZ qu'il fallait ni plus ni moins supprimer le droit de recours.

Paysage Libre BEJUNE dénonce ces attaques frontales contre la démocratie et l'autonomie communale. La transition énergétique doit être portée par le peuple, qui doit pouvoir se prononcer sur les projets qui le concerne. Dans cet esprit, la fédération ne fera pas recours contre les trois éoliennes prévues à Jeanbrenin, qui ont été largement acceptées en assemblée communale à Corgémont et Cortébert.

Cette décision ne signifie pas que le projet est bon. Les trois machines pourraient parfaitement être implantées dans le périmètre du parc existant à Mont Crosin, évitant ainsi un mitage supplémentaire. Par ailleurs, vu le gigantisme des installations éoliennes, on atteint les limites de la démocratie communale : si c'est Corgémont et Cortébert qui ont voté sur le projet de Jeanbrenin, c'est une autre commune qui en subira les conséquences sans avoir eu voix au chapitre : Tramelan, qui sera prise en sandwich entre deux parcs éoliens.

Les promoteurs éoliens seraient bien inspirés de respecter la démocratie. En faisant revoter la population de Sonvilier sur le projet des « Quatre Bornes », ils ont montré tout le mépris qu'ils vouaient aux décisions populaires. Qu'à cela ne tienne : la population de Sonvilier saura leur montrer de manière plus claire encore qu'elle tient à son coin de pays et ne n'entend pas se soumettre aux pressions de ceux qui tirent des éoliennes de juteux profits.

### Contact

Paysage Libre BEJUNE, Michel Fior, président, 079 898 11 55, [www.pl-bejune.ch](http://www.pl-bejune.ch)